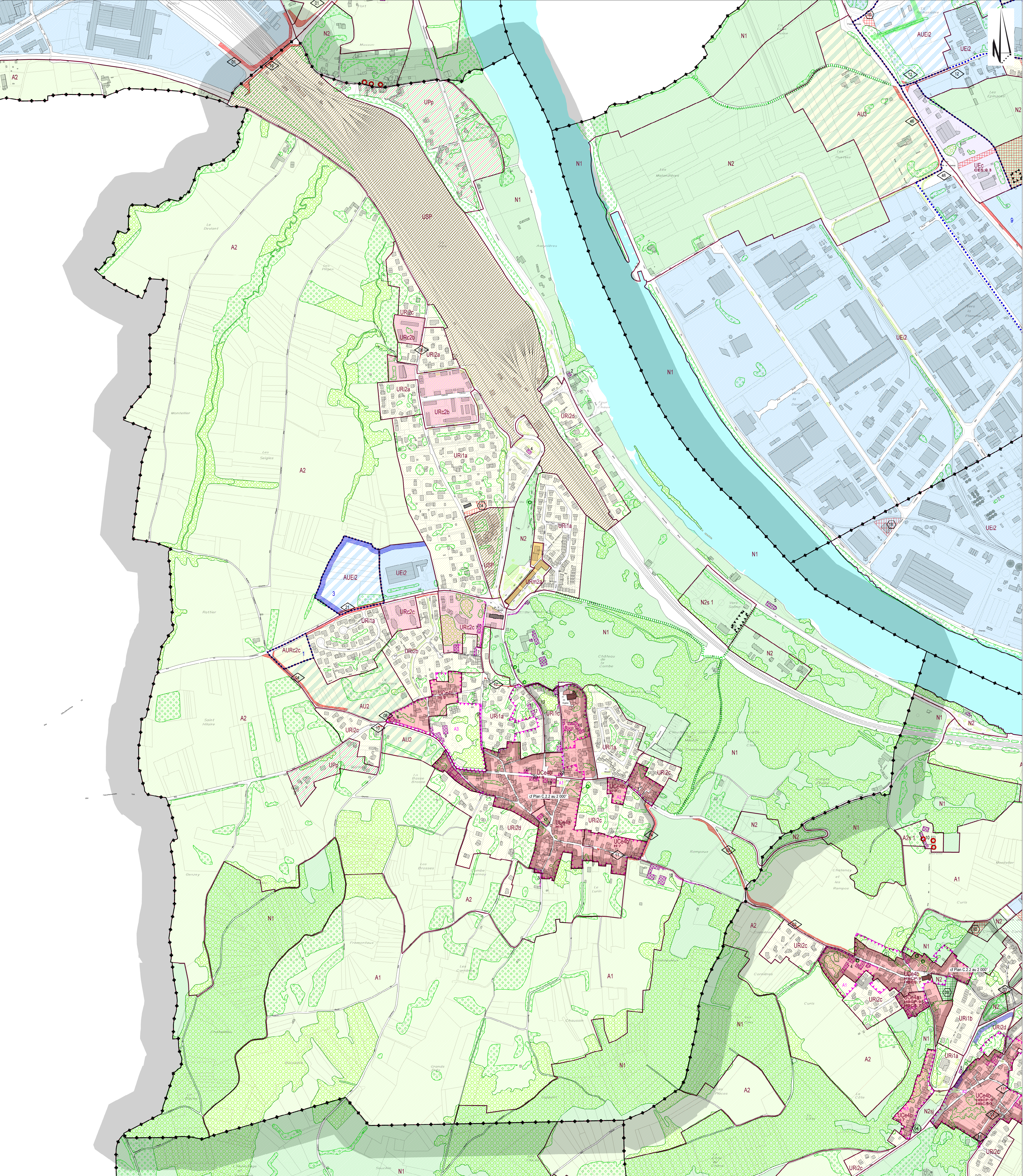




LES ZONES

Urbanises				Pour une meilleure lecture des plans, le contour du zonage n'est pas représenté sur les voies et plans			
UR1a	UR1b	UR1c	UR1d	UR1e	UR1f	UR1g	UR1h
UR2a	UR2b	UR2c	UR2d	UR2e	UR2f	UR2g	UR2h
A urbaniser				AUE1 AUE2 AUE3 AUE4 AUE5 AUE6 AUE7 AUE8 AUE9 AUE10 AUE11 AUE12 AUE13 AUE14 AUE15 AUE16 AUE17 AUE18 AUE19 AUE20 AUE21 AUE22 AUE23 AUE24 AUE25 AUE26 AUE27 AUE28 AUE29 AUE30 AUE31 AUE32 AUE33 AUE34 AUE35 AUE36 AUE37 AUE38 AUE39 AUE40 AUE41 AUE42 AUE43 AUE44 AUE45 AUE46 AUE47 AUE48 AUE49 AUE50 AUE51 AUE52 AUE53 AUE54 AUE55 AUE56 AUE57 AUE58 AUE59 AUE60 AUE61 AUE62 AUE63 AUE64 AUE65 AUE66 AUE67 AUE68 AUE69 AUE70 AUE71 AUE72 AUE73 AUE74 AUE75 AUE76 AUE77 AUE78 AUE79 AUE80 AUE81 AUE82 AUE83 AUE84 AUE85 AUE86 AUE87 AUE88 AUE89 AUE90 AUE91 AUE92 AUE93 AUE94 AUE95 AUE96 AUE97 AUE98 AUE99 AUE100			
Agricoles				Naturelles			
A	N						

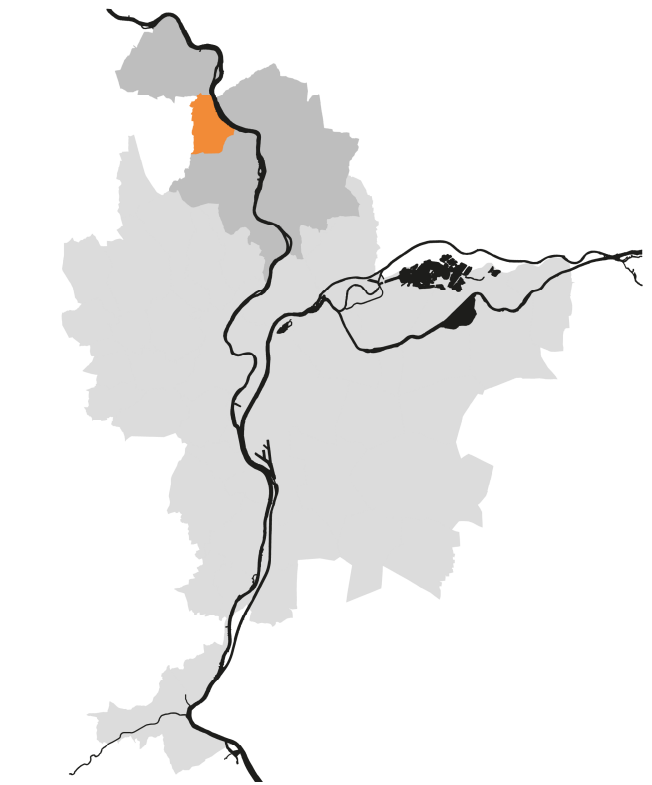
AUTRES PRESCRIPTIONS

Equipements réseaux et emplacements réservés			
Emplacements réservés pour équipement public ou d'intérêt général	Emplacements réservés pour équipement public ou d'intérêt général	Emplacements réservés pour équipement public ou d'intérêt général	Emplacements réservés pour équipement public ou d'intérêt général
Prescriptions relatives à la qualité du cadre de vie			
Espace Boisé Classé	Espace Boisé Classé	Espace Boisé Classé	Espace Boisé Classé
Prescriptions relatives à l'affectation des sols et la destination des constructions			
Destination du sol	Destination du sol	Destination du sol	Destination du sol
Prescriptions relatives à l'implantation des constructions			
Espace non aedificandi	Espace non aedificandi	Espace non aedificandi	Espace non aedificandi
Prescriptions relatives aux déplacements			
Cheminement piétonnier	Cheminement piétonnier	Cheminement piétonnier	Cheminement piétonnier
Cheminement de voiture	Cheminement de voiture	Cheminement de voiture	Cheminement de voiture
Cheminement à préserver	Cheminement à préserver	Cheminement à préserver	Cheminement à préserver
Voie plan 2 000' ou plan masse	Voie plan 2 000' ou plan masse	Voie plan 2 000' ou plan masse	Voie plan 2 000' ou plan masse
Voie opérations d'aménagement et de programmation	Voie opérations d'aménagement et de programmation	Voie opérations d'aménagement et de programmation	Voie opérations d'aménagement et de programmation

MODIFICATION N°4
APPROBATION - 2024

SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
C.2.1 - Zonages et autres prescriptions
Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
OFFI_MDL_MA_ZONAGE_P_OFFICIEL_SAINT_GERMAIN_2014-120247